

## Procès-Verbal de l'assemblée générale ordinaire et de l'assemblée générale extraordinaire du CIANE 13 janvier 2023, Paris

### 1. Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire

- Approbation du rapport moral et présentation des activités de l'association.
- Approbation du rapport financier présenté par la trésorière.
- Fixation des cotisations pour l'année 2024
- Candidatures et élection du CA

### 2. Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire

- Révision des statuts.

Associations présentes.	Pouvoir
Accueil Naissance	1, 2, 3, ... Parents
Alliance francophone pour l'accouchement respecté AFAR	9 mois avec ma bassine 9MAMB
Bien Naître et Grandir BNG	Cesarine
Bien Naître Lyon	Graines de parentalité
Bien Naître Nantes B2N	La Cause des parents
Coccinelle	Maisounaiton
Collectif de Défense de l'Accouchement Accompagné à Domicile - CDAAD	Mettre Ô Monde
Comme A La Maison - CALM	Société d'histoire de la naissance SHN
Grossesse Santé contre la prééclampsie	
La Leche League France LLLF	
Maman Blues	

19 associations sur 26 sont soit présentes soit représentées.

## 1) Présentation des activités de l'association et approbation du rapport d'activité 2023

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité des associations présentes et représentées.

La discussion met en évidence à la fois l'importance de la reconnaissance officielle du Ciane et la multiplicité des dossiers dans lesquels le Ciane est impliqué, et la faiblesse de ses activités de communication tant internes qu'externes qui limite sa reconnaissance médiatique.

La stratégie future devra s'attacher à pallier ce déficit.

## 2) Présentation et approbation du rapport financier 2023

Le rapport financier préparé par la trésorière (voir annexe) est approuvé à l'unanimité des associations membres présentes et représentées.

Le Ciane a une très bonne santé financière en raison de la faiblesse de ces dépenses. Ce qui lui a permis au fil des ans de constituer des réserves qui pourront être mobilisées pour les projets futurs.

## 3) Fixation des cotisations 2023

Il est décidé de maintenir les cotisations au niveau des années précédentes.

Montant minimum: - de 30 adhérents: 20€; de 30 à 49 adhérents: 40€; de 50 à 99 adhérents: 50€; de 100 à 199 adhérents: 70€; de 200 à 499 adhérents: 100€; au delà de 500 adhérents: 150€; En anticipation du changement de statuts discuté en assemblée générale extraordinaire, il est décidé de fixer la cotisation individuelle à 20€.

## 4) Élection du conseil d'administration


Candidates : Lucie Adalid (Coccinelle), Madeleine Akrich (AFAR), France Artzner (9MAMB), Hélène Carrère (Mettre Ô Monde), Morgane Colas (CDAAD), Laure Delpierre (CALM), Anne Evrard (Bien naître Lyon), Soizic Guérin-Cauet (Bien Naître Nantes), Amélie Guillier (CALM), Elise Marcende (Maman Blues), Lauranne Raynaut-Fina (CDAAD).

Nour Guerrouj et Alison Passieux n'ont pas souhaité se représenter.


Toutes les candidates sont élues à l'unanimité des associations présentes et représentées.

Fait à Paris, le 13 janvier 2024

Anne Evrard  
Co-présidente



France Artzner  
Co-présidente



Hélène Carrère  
Co-présidente



Soizic Guérin-Cauet



## Assemblée générale extraordinaire : révision des statuts

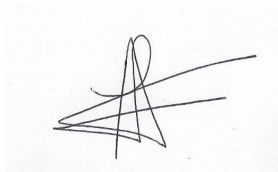
La proposition de statuts avait été diffusée en amont de l'AG. Cette évolution est motivée par les difficultés que rencontrent nombre d'associations locales. L'acceptation d'adhésions individuelles et la possibilité de créer des antennes régionales permettront de renforcer le potentiel d'action du Ciane et de lui permettre de se déployer à l'échelle locale. Après un certain nombre de corrections faites en séance, les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité des associations présentes et représentées.

Fait à Paris, le 13 janvier 2024

Anne Evrard  
Co-présidente



France Artzner  
Co-présidente



Hélène Carrère  
Co-présidente



Soizic Guérin-Cauet

